

*Répertoire national des certifications professionnelles*  
LICENCE - Sciences et techniques des activités physiques et  
sportives : management du sport (fiche nationale)

**Active**

N° de fiche

**RNCP35945**

**Nomenclature du niveau de qualification : Niveau 6**

**Code(s) NSF :**

- 335 : Animation sportive, culturelle et de Loisirs

**Formacode(s) :**

- 15436 : Éducation sportive

- 15457 : Gestion sport

- 15454 : Activité physique et sportive

**Date d'échéance de l'enregistrement : 31-08-2026**

**CERTIFICATEUR(S)**

Nom légal	SIRET	Nom commercial	Sit
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE	11004401300040	-	
UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE	13002806100013	-	
UNIVERSITE GUSTAVE EIFFEL	13002612300013	-	
UNIVERSITE COTE D'AZUR	13002566100013	-	
UNIVERSITE DE BORDEAUX	13001835100010	-	
UNIVERSITE DE REIMS CHAMPAGNE-ARDENNE (URCA)	19511296600799	-	
UNIVERSITE RENNES II HAUTE BRETAGNE	19350937900015	-	



UNIVERSITE POLYTECHNIQUE HAUTS-DE- FRANCE (UPHF)	13002574500014	-	
CY CERGY PARIS UNIVERSITE	13002597600015	-	
NANTES UNIVERSITE	13002974700016	-	
UNIVERSITE DE PERPIGNAN VIA DOMITIA (UPVD)	19660437500010	-	
UNIVERSITE D'ORLEANS	19450855200016	-	
UNIVERSITE DE BESANCON - UNIVERSITE DE FRANCHE- COMTE	19251215000363	-	
UNIVERSITE PAUL SABATIER TOULOUSE III	19311384200010	-	
UNIVERSITE DE CAEN NORMANDIE	19141408500016	-	
UNIVERSITE D'AIX MARSEILLE	13001533200013	-	
UNIVERSITE PARIS NANTERRE	19921204400010	-	
UNIVERSITE DE LILLE	13002975400012	-	
UNIVERSITE DE PAU ET DU PAYS DE L'ADOUR	19640251500270	-	
UNIVERSITE DE NIMES	13000375900011	-	
UNIVERSITE DU MANS	19720916600010	-	
UNIVERSITE PARIS EST CRETEIL VAL DE MARNE	19941111700013	-	
UNIVERSITE DE LORRAINE	13001550600012	-	
INSTITUT NATIONAL	19811201300018	-	

UNIVERSITAIRE JEAN-FRANCOIS CHAMPOLLION			
UNIVERSITE DE MONTPELLIER	13002979600013	-	
UNIVERSITE BREST BRETAGNE OCCIDENTALE (UBO)	19290346600014	-	
UNIVERSITE PARIS-SACLAY	13002602400054	-	<a href="https://par">https://h par (https:// par</a>
UNIVERSITE DE ROUEN NORMANDIE	19761904200017	-	
UNIVERSITE DE POITIERS	19860856400375	-	
UNIVERSITE DE STRASBOURG	13000545700010	-	<a href="https://">https:// (https://</a>
UNIVERSITE DE HAUTE ALSACE	19681166500013	-	
UNIVERSITE DE LIMOGES	19870669900321	-	
UNIVERSITE DU LITTORAL COTE D OPALE	19594403800205	-	
UNIVERSITE JEAN MONNET SAINT ETIENNE - TELECOM SAINT ETIENNE	19421095100456	-	
UNIVERSITE CLAUDE BERNARD LYON 1	19691774400019	-	
UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	13002608100013	-	
UNIVERSITE DIJON BOURGOGNE	19211237300019	-	

## RÉSUMÉ DE LA CERTIFICATION

## Objectifs et contexte de la certification :

La licence est un diplôme national de l'enseignement supérieur conférant à son titulaire le grade universitaire de licence. Elle confère les mêmes droits à tous ses titulaires, quel que soit l'établissement qui l'a délivrée. La licence atteste l'acquisition d'un socle de connaissances et de compétences dans un champ disciplinaire ou pluridisciplinaire. Elle prépare à la poursuite d'études en master comme à l'insertion professionnelle immédiate après son obtention et elle est organisée pour favoriser la formation tout au long de la vie. La licence favorise la personnalisation des parcours de formation et offre des dispositifs d'accompagnement pédagogique, en tenant compte de la diversité et des spécificités des publics accueillis en formation initiale et en formation continue.

## Activités visées :

- Analyse de la situation d'une collectivité ou d'une organisation centrée sur les activités physiques et/ou sportives dans une perspective managériale ou de développement
- Développement de projets de structures ou d'organisations centrées sur les activités physiques, sportives et artistiques
- Encadrement de séances collectives d'activité physique et/ou sportive pour tout public.
- Management de projets sportifs et/ou événementiels
- Coordination d'une structure d'Activités Physiques, Sportives, Artistiques et accompagnement de sa stratégie de développement

## Compétences attestées :

- Compétences transversales* - Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
  - Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
  - Développer une argumentation avec esprit critique.
  - Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
  - Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.
  - Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
  - Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
  - Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
  - Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
  - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
  - Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et

responsabilité au service d'un projet.

- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

### *Compétences spécifiques*

Analyse de la situation d'une collectivité ou d'une organisation centrée sur les activités physiques et/ou sportives dans une perspective managériale ou de développement :

- Analyser dans une perspective de management la situation d'une collectivité ou d'une organisation centrée sur les activités physiques et/ou sportives (AP/S), en mobilisant des concepts scientifiques pluridisciplinaires

- Diagnostiquer une situation relative à l'activité physique et ou sportive au regard de l'analyse du secteur économique, du système sportif et des formes de pratiques, en vue d'un projet de management ou de développement de structure, de collectivité ou d'organisation

- Mobiliser une culture approfondie des activités physiques et sportives au service des analyses de situations et des projets de développement

- Assurer le suivi du diagnostic en utilisant des outils et techniques d'analyse des activités de la structure (collecte des données par les outils adaptés, traitement et interprétation des résultats)

- Justifier la pertinence de son offre ou des projets proposés auprès des acteurs concernés

Développement de projets de structures ou d'organisations centrées sur les activités physiques, sportives et artistiques :

- Concevoir et formaliser des projets d'action au sein d'une structure pour dynamiser son projet et/ou pour la transformation d'une situation diagnostiquée

- Mobiliser des analyses sociologiques, démographiques, économiques et politiques permettant de justifier d'un projet

- Organiser un projet au regard des décisions prises par une gouvernance de structure, de service ou d'organisation

- Formaliser des infléchissements possibles d'orientations au regard d'une gestion des ressources humaines

- Communiquer et rendre compte avec l'ensemble des parties prenantes d'un projet ou d'une organisation

Encadrement de séances collectives d'activité physique et/ou sportive pour tout public :

- Organiser une séance d'Activité Physique et/ou Sportive en fonction d'un public et d'un objectif

- Mettre en œuvre l'encadrement d'une séance collective d'activité physique et/ou sportive

- Mobiliser une expérience approfondie de la pratique des Activités Physiques Sportives et Artistiques pour adapter l'intervention au public et développer la motivation des pratiquants

- Assurer la sécurité des publics pratiquants

- Ajuster la séance au regard de son déroulement effectif et conseiller

les pratiquants

Management de projets sportifs et/ou événementiels :

- Concevoir et promouvoir un projet évènementiel sportif
- Gérer les ressources matérielles et financières nécessaires d'un projet
- Organiser et animer des équipes au service d'un projet
- Optimiser l'utilisation des équipements et services dédiés au projet
- Organiser un accueil de public en toute sécurité

Coordination d'une structure d'Activités Physiques, Sportives, Artistiques et accompagnement de sa stratégie de développement :

- Accompagner la stratégie de développement et la décliner en plans d'action opérationnels
- Mettre en œuvre le projet de la structure en mobilisant les outils dédiés (marketing, RH, droit, comptabilité...)
- Promouvoir l'identité de la structure sportive dans son environnement
- Évaluer l'efficacité des plans d'action et les ajuster au regard des pratiques émergentes, des innovations et de la dynamique du marché

### Modalités d'évaluation :

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés. Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue. Chaque ensemble d'enseignements à une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de licence, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 180 crédits ECTS.

## BLOCS DE COMPÉTENCES

### RNCP35945BC01 - Usages numériques

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour	Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de

acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.

projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

### RNCP35945BC02 - Exploitation de données à des fins d'analyse

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.</li> <li>- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.</li> <li>- Développer une argumentation avec esprit critique.</li> </ul>	<p>Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.</p>

### RNCP35945BC03 - Expression et communication écrites et orales

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.</li> <li>- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.</li> </ul>	<p>Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.</p>

### RNCP35945BC04 - Positionnement vis à vis d'un champ professionnel

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
----------------------	------------------------

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.</li> <li>- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.</li> <li>- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.</li> </ul>	<p>Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.</p>
--	---

### **RNCP35945BC05 - Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle**

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.</li> <li>- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.</li> <li>- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.</li> <li>- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.</li> </ul>	<p>Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.</p>

### **RNCP35945BC06 - Analyse de la situation d'une collectivité ou d'une organisation centrée sur les activités physiques et/ou sportives dans une perspective managériale ou de développement**



Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyser dans une perspective de management la situation d'une collectivité ou d'une organisation centrée sur les activités physiques et/ou sportives (AP/S), en mobilisant des concepts scientifiques pluridisciplinaires</li> <li>- Diagnostiquer une situation relative à l'activité physique et ou sportive au regard de l'analyse du secteur économique, du système sportif et des formes de pratiques, en vue d'un projet de management ou de développement de structure, de collectivité ou d'organisation</li> <li>- Mobiliser une culture approfondie des activités physiques et sportives au service des analyses de situations et des projets de développement</li> <li>- Assurer le suivi du diagnostic en utilisant des outils et techniques d'analyse des activités de la structure (collecte des données par les outils adaptés, traitement et interprétation des résultats)</li> <li>- Justifier la pertinence de son offre ou des projets proposés auprès des acteurs concernés</li> </ul>	<p>Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.</p>

### **RNCP35945BC07 - Développement de projets de structures ou d'organisations centrées sur les activités physiques, sportives et artistiques**

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Concevoir et formaliser des projets d'action au sein d'une structure pour dynamiser son projet et/ou pour la transformation d'une situation</li> </ul>	<p>Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent</p>

<p>diagnostiquée</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mobiliser des analyses sociologiques, démographiques, économiques et politiques permettant de justifier d'un projet</li> <li>- Organiser un projet au regard des décisions prises par une gouvernance de structure, de service ou d'organisation</li> <li>- Formaliser des infléchissements possibles d'orientations au regard d'une gestion des ressources humaines</li> <li>- Communiquer et rendre compte avec l'ensemble des parties prenantes d'un projet ou d'une organisation</li> </ul>	<p>être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.</p>
---	--

### **RNCP35945BC08 - Encadrement de séances collectives d'activité physique et/ou sportive pour tout public**

<b>Liste de compétences</b>	<b>Modalités d'évaluation</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser une séance d'Activité Physique et/ou Sportive en fonction d'un public et d'un objectif</li> <li>- Mettre en œuvre l'encadrement d'une séance collective d'activité physique et/ou sportive</li> <li>- Mobiliser une expérience approfondie de la pratique des Activités Physiques Sportives et Artistiques pour adapter l'intervention au public et développer la motivation des pratiquants</li> <li>- Assurer la sécurité des publics pratiquants</li> <li>- Ajuster la séance au regard de son déroulement</li> </ul>	<p>Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.</p>

effectif et conseiller les pratiquants

### RNCP35945BC09 - Management de projets sportifs et/ou événementiels

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Concevoir et promouvoir un projet évènementiel sportif - Gérer les ressources matérielles et financières nécessaires d'un projet</li> <li>- Organiser et animer des équipes au service d'un projet</li> <li>- Optimiser l'utilisation des équipements et services dédiés au projet</li> <li>- Organiser un accueil de public en toute sécurité</li> </ul>	<p>Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.</p>

### RNCP35945BC10 - Coordination d'une structure d'Activités Physiques, Sportives, Artistiques et accompagnement de sa stratégie de développement

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accompagner la stratégie de développement et la décliner en plans d'action opérationnels</li> <li>- Mettre en œuvre le projet de la structure en mobilisant les outils dédiés (marketing, RH, droit, comptabilité...)</li> <li>- Promouvoir l'identité de la structure sportive dans son environnement</li> <li>- Évaluer l'efficacité des plans d'action et les ajuster au regard des pratiques émergentes,</li> </ul>	<p>Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.</p>

des innovations et de la dynamique du marché	
--	--

### Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par correspondance :

Les modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par équivalence sont définies par chaque certificateur accrédité qui met en œuvre les dispositifs qu'il juge adaptés. Ces modalités peuvent être modulées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

## SECTEUR D'ACTIVITÉ ET TYPE D'EMPLOI

### Secteurs d'activités :

93 Activités sportives, récréatives et de loisirs

### Type d'emplois accessibles :

Chargé de Développement

Chargé de mission

Responsable gestion administration de structure sportive

Chargé de projet événementiel Coordonnateur d'équipe

### Code(s) ROME :

- G1204 - Éducation en activités sportives

- G1203 - Animation de loisirs auprès d'enfants ou d'adolescents

### Références juridiques des réglementations d'activité :

## VOIES D'ACCÈS

### Le cas échéant, prérequis à l'entrée en formation :

### Le cas échéant, prérequis à la validation de la certification :

### Pré-requis distincts pour les blocs de compétences :

Non

### Validité des composantes acquises :

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		<p>Leur composition comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation</li> <li>- des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements</li> <li>- des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements</li> </ul>
En contrat d'apprentissage	X		<p>Leur composition comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation</li> <li>- des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements</li> <li>- des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements</li> </ul>
Après un parcours de formation continue	X		<p>Leur composition comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation</li> <li>- des professionnels qualifiés ayant contribué aux</li> </ul>

			enseignements - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat de professionnalisation	X		Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants- chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Par candidature individuelle		X	-
Par expérience	X		Composition définie par le Code de l'éducation : article L613-4 modifié par la loi n°2016-1088 du 8 août 2016 - art. 78

	Oui	Non
Inscrite au cadre de la Nouvelle Calédonie		X
Inscrite au cadre de la Polynésie française		X

## LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES, CERTIFICATIONS OU HABILITATIONS

Aucune correspondance

## BASE LÉGALE

Référence au(x) texte(s) réglementaire(s) instaurant la certification :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	<p>Code de l'éducation et notamment les articles L611-1 à L612-1-1, L612-2 à L612-4, D612-2 à R612-32-6, L613-1, D613-1, D613-6 et D613-7</p> <p>Arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation des établissements d'enseignement supérieur</p> <p>Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master modifié</p> <p>Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence</p> <p>Arrêté du 22 janvier 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de licence modifié</p>

Référence des arrêtés et décisions publiés au Journal Officiel ou au Bulletin Officiel (enregistrement au RNCP, création diplôme, accréditation...) :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER, arrêté du : 13/07/2021
-	UNIVERSITÉ DU MANS, arrêté du : 20/07/2022
-	UNIVERSITÉ JEAN MONNET - SAINT ETIENNE, arrêté du : 04/10/2019
-	UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL - PARIS 12, arrêté du : 09/06/2021
-	UNIVERSITE DE NIMES, arrêté du : 26/05/2021
-	UNIVERSITÉ DU LITTORAL CÔTE D'OPALE, arrêté du : 20/07/2020
-	UNIVERSITÉ DE HAUTE ALSACE - MULHOUSE, arrêté du : 02/07/2021

-	UNIVERSITÉ DE DIJON - BOURGOGNE, arrêté du : 19/07/2019
-	UNIVERSITE DE LILLE, arrêté du : 20/07/2020
-	UNIVERSITÉ PAUL SABATIER - TOULOUSE III, arrêté du : 31/08/2021
-	UNIVERSITÉ DE BORDEAUX, arrêté du : 29/06/2020
-	UNIVERSITE PARIS-SACLAY, arrêté du : 12/07/2021
-	UNIVERSITÉ DE LORRAINE, arrêté du : 05/07/2021
-	UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR, arrêté du : 29/06/2020
-	UNIVERSITÉ GUSTAVE EIFFEL, arrêté du : 07/07/2021
-	CY CERGY PARIS UNIVERSITE, arrêté du : 12/07/2021
-	UNIVERSITÉ DU MANS, arrêté du : 12/09/2019
-	UNIVERSITE DE STRASBOURG, arrêté du : 13/07/2021
-	UNIVERSITÉ D'ORLÉANS, arrêté du : 07/07/2021
-	UNIVERSITE POLYTECHNIQUE HAUTS-DE-FRANCE, arrêté du : 20/07/2020
-	UNIVERSITÉ CLERMONT AUVERGNE, arrêté du : 30/06/2021
-	UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR, arrêté du : 30/07/2019
-	UNIVERSITÉ DE BRETAGNE OCCIDENTALE - BREST, arrêté du : 14/08/2019
-	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES, arrêté du :



	02/06/2021
-	UNIVERSITÉ DE POITIERS, arrêté du : 02/09/2019
-	UNIVERSITÉ DE ROUEN-NORMANDIE, arrêté du : 13/09/2019
-	UNIVERSITÉ PARIS NANTERRE - PARIS 10, arrêté du : 08/07/2021
-	UNIVERSITE DE NANTES, arrêté du : 22/07/2019
-	UNIVERSITÉ DE BESANÇON - FRANCHE- COMTÉ, arrêté du : 09/09/2019
28/06/2022	UNIVERSITÉ RENNES 2, arrêté du : 28/06/2022
-	UNIVERSITÉ DE CAEN NORMANDIE, arrêté du : 16/08/2019
-	UNIVERSITÉ DE REIMS CHAMPAGNE- ARDENNE, arrêté du : 16/08/2019
-	UNIVERSITE DE PERPIGNAN VIA DOMITIA, arrêté du : 08/06/2021
-	UNIVERSITÉ CLAUDE BERNARD - LYON 1, arrêté du : 15/07/2019
-	UNIVERSITÉ D'AIX-MARSEILLE, arrêté du : 12/06/2021
-	INSTITUT NATIONAL UNIVERSITAIRE JEAN- FRANCOIS CHAMPOLLION, arrêté du : 29/04/2021
-	UNIVERSITÉ DE LIMOGES, arrêté du : 16/08/2019

<b>Date de publication de la fiche</b>	14-10-2021
<b>Date de début des parcours certifiants</b>	01-09-2021
<b>Date d'échéance de l'enregistrement</b>	31-08-2026

## POUR PLUS D'INFORMATIONS

### Statistiques :

### Lien internet vers le descriptif de la certification :

Insertion professionnelle des diplômés  
 ([https://data.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pages/insertion\\_professionnelle/](https://data.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pages/insertion_professionnelle/))

Liste complète des organismes préparant à la certification

(<https://certifpro.francecompetences.fr/webapp/services/edition/exportPartenaireSp/2>)

### Historique des changements de certificateurs

Nom légal du certificateur	Siret du certificateur	Action	Date de la modification
UNIVERSITE GUSTAVE EIFFEL	19932056500492	Est retiré	01-03-2023
UNIVERSITE DE NANTES	19440984300019	Est retiré	01-03-2023
UNIVERSITE DE MONTPELLIER	13002054800017	Est retiré	01-03-2023
UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE	13002277500014	Est retiré	01-03-2023
UNIVERSITE DE LILLE	13002358300011	Est retiré	01-03-2023
UNIVERSITE DE REIMS CHAMPAGNE-ARDENNE	19511296600435	Est retiré	01-03-2023
UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE	13002806100013	Est ajouté	01-03-2023
UNIVERSITE DE REIMS CHAMPAGNE-ARDENNE (URCA)	19511296600799	Est ajouté	01-03-2023
UNIVERSITE DE LILLE	13002975400012	Est ajouté	01-03-2023
UNIVERSITE GUSTAVE EIFFEL	13002612300013	Est ajouté	01-03-2023

NANTES UNIVERSITE	13002974700016	Est ajouté	01-03-2023
UNIVERSITE DE MONTPELLIER	13002979600013	Est ajouté	01-03-2023
UNIVERSITE DU MANS - ENS INGENIEURS DU MANS	19720916600226	Est retiré	01-06-2023
UNIVERSITE DU MANS	19720916600010	Est ajouté	01-06-2023

### Certification(s) antérieure(s) :

N° de la fiche	Intitulé de la certification remplacée
<a href="#">RNCP24545</a> (/recherche/rncp/24545)	LICENCE - Licence Sciences et techniques des activités physiques et sportives parcours type « Management du Sport » (fiche nationale)

### Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation :

Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation  
(<https://certifpro.francecompetences.fr/api/enregistrementDroit/refActivity/21645/288>)